

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 23 octobre 2007

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (8) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT, M. PERRON, Mme REVEL, Mme TOLLOT, Mme WILLIAMS

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme REVEL),

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (2) M. GARRIGUES, Mme MAILLOT,

Membre(s) absent(s) : (3) Mme LE GRAND, M. GOBILLOT, Mme ROLLIN

Date de convocation : 16 octobre 2007

Délibération n° : 58-2007

Objet : Règlement d'utilisation des locaux des centres sociaux Balzac et Fontaine d'Ouche

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 18 septembre 2007, le règlement d'utilisation des locaux du Centre Social Fontaine d'Ouche a été examiné et son contenu a été approuvé.

Cependant, il a été souhaité que soit vérifié si le prêt à titre gratuit à des associations qui participent activement aux fêtes de quartier ou qui produisent un spectacle gratuit pour le public du centre social n'avait pas un caractère discriminant.

Les services juridiques de la Ville de Dijon consultés ont confirmé que cette pratique était légale et que dans un souci de transparence, il devait être fait mention de cette disposition dans le règlement intérieur.

C'est pourquoi l'article 1er « prêts de salle » a été complété par le dernier alinéa. Le nouveau règlement pour le Centre Social Balzac et pour le Centre Social de Fontaine d'Ouche est soumis à l'examen des membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration valide ces nouveaux règlements d'utilisation des locaux.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

30 OCT. 2007



Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DAGL : 1
DIS : 1
Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE

24 OCT. 2007